

Loi allur et déparation des lots

Par ECO94, le 09/10/2016 à 10:46

Bonjour à nos amis juristes

mon syndic m'informe que dans le cadre de la mise à jour de notre reglement de copropriété que nous avons prevu, nous devrons séparer désormais dans chaque lot la partie terrasse de la partie logement, alors qu'avant c'était le meme lot.

Je n'arrive pas à retrouver dans la loi ALLUR l'article qui indique cela.

Pouvez vous m'aider?

Merci